

DECLARATION DE LA CGT

Pour la sécu, amplifions la mobilisation

Le 5 juin, 300 000 salariés et assurés sociaux ont manifesté leur volonté de voir préserver et renforcer le système solidaire de sécurité sociale.

Ils ont exprimé leur refus de toute étatisation ou privatisation du système. Ils ont aussi à cette occasion rejeté la logique financière du projet de loi du Ministère de la Santé.

Les aménagements au projet de loi de réforme de l'assurance maladie présentés par le ministre de la Santé hier, n'en modifient pas la logique financière.

L'augmentation du forfait hospitalier est maintenue et pourrait progresser de 1 euro chaque année jusqu'en 2007.

La franchise de 1 euro par acte s'ajoutera au 6 € qui, déjà, ne sont pas pris en charge par la Sécurité sociale pour un acte médical de 20 €.

L'augmentation de la CSG pour les retraités, de son assiette pour les actifs, demeure.

Des dispositifs contraignant les assurés sociaux sont prévus pour leur imposer la présentation de leur dossier médical, de choisir un médecin « traitant », des protocoles de soins (pathologies lourdes – cancer – sida...). Ils se traduiront, en cas de non-respect, par une baisse de remboursement.

Ces mesures injustes auront des conséquences sur les niveaux de prise en charge.

Elles seront douloureuses pour les malades et les familles disposant de faibles ressources.

Dans ces conditions, l'aide à la couverture complémentaire pour les personnes disposant de revenus inférieurs au plafond de la CMU + 15 %, ne règle en rien les effets négatifs du projet de loi.

Quel sera par ailleurs l'effet réel de cette aide modulable dont le niveau est insuffisant pour permettre une couverture complémentaire de qualité ?

Le projet de loi reste profondément injuste et inéquitable. L'effort financier repose sur les assurés sociaux, le patronat, lui, est largement épargné.

Dans ces circonstances, la CGT appelle ses organisations et les salariés à amplifier leur mobilisation et à créer les conditions de rassemblements plus larges et, notamment le 15 juin, veille du Conseil des Ministres, la CGT propose de construire, dans l'unité la plus large, une nouvelle journée d'action avec débats, arrêts de travail et manifestations, décidée avec les salariés.

La pétition nationale sur l'avenir de la sécu doit rester un des supports à la mobilisation pour les prochaines semaines. Elle a recueilli à ce jour 716 000 signatures.

Une délégation conduite par Bernard THIBAUT, Secrétaire général de la CGT, déposera les pétitions déjà collectées auprès du Premier ministre le 14 juin.

Montreuil, le 8 juin 2004